

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2106

Artikel: Les électriciens en flagrant délit de négligence : l'importation d'électricité menacée par une pénurie de transformateurs
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en jeu.

En réalité, c'est au sein du Conseil fédéral, où l'UDC a renforcé sa présence, qu'Ueli

Maurer pourra exercer une certaine influence. Au département des finances, en effet, les décisions courageuses

ont déjà été prises et il n'aura plus qu'à les appliquer. On comprend que le [parti socialiste](#) soit satisfait de la répartition des départements.

Les électriciens en flagrant délit de négligence

L'importation d'électricité menacée par une pénurie de transformateurs

Jean-Daniel Delley - 16 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28629>

L'Europe dispose d'une offre d'électricité plus qu'abondante, alors que cet hiver la Suisse pourrait connaître une pénurie. La faute à l'imprévoyance des électriciens helvétiques.

Dans un récent [communiqué](#), Swissgrid, la société responsable du réseau de transport, estime que l'approvisionnement électrique pourrait être difficile cet hiver.

Elle évoque la mise hors service provisoire des deux unités de la centrale nucléaire de Beznau, le débit plus faible des cours d'eau et le niveau anormalement bas des lacs de retenue à la suite de la sécheresse prolongée de l'été et de l'automne. En conséquence, elle prie les producteurs de limiter leurs exportations.

L'Association des entreprises électriques suisses [confirme](#) aussitôt. Et de demander une

simplification des procédures pour le développement du réseau, un soutien financier accru aux installations hydroélectriques et la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires aussi longtemps que la sécurité est assurée.

Reste donc à importer de cette Europe qui nage dans l'électricité, pense naïvement le consommateur.

Pas possible rétorquent les électriciens. Car l'importation passe par des lignes à très haute tension (380 kV) et, pour parvenir jusqu'à la prise, la tension doit être abaissée dans un premier temps à 220 kV. Or nous manquons de transformateurs pour ce faire.

Tiens donc, ces producteurs qui depuis des décennies nous disent garantir un approvisionnement sûr et nous ont vendu à cet effet l'énergie

nucléaire et les lignes à haute tension n'ont pas pensé à quelques transformateurs? Peut-être parce qu'ils étaient plus préoccupés par la construction d'un réseau nécessaire aux exportations qui, jusqu'à il y a peu, ont permis de juteux profits. La négligence des producteurs, plus intéressés à l'exportation de courant aux heures de pointe et à des investissements risqués à l'étranger ([DP1982](#)), devrait convaincre de l'avenir d'une production très décentralisée basée sur le solaire et l'éolien, plus sûre parce que libérée des aléas des grandes installations – pannes, révisions, pluviométrie.

Une évolution qui affaiblirait certes le pouvoir des électriciens – ce n'est pas pour rien qu'ils n'ont jamais soutenu une telle décentralisation –, mais qui consacrerait l'autonomie des collectivités locales et des consommateurs.